Ministère
de l'Environnement,
de la Lutte contre
les changements
climatiques, de la Faune
et des Parcs

Ouébec

Direction des renseignements, de l'accès à l'information
et des plaintes sur la qualité des services

PAR COURRIEL

Québec, le 25 janvier 2023

Objet : Demande d'accès n° 2022-12-074 – Lettre de réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 21 décembre dernier, concernant l'usine d'acide sulfurique de la Fonderie Horne.

Le document suivant est accessible. Il s'agit de :

2017-04-18 Rapport d'inspection 401604732 et 401602732, 4 pages.

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Également, en vertu de l'article 13 de la Loi, les renseignements permettant de répondre à certains points de votre demande sont disponibles à l'adresse suivante, soit les rapports d'inspection 401820666 et 401970545 :

<u>Documents - Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne (gouv.qc.ca)</u>

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec M^{me} Tamima Derhem Gosselin, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel tamima.derhemgosselin@environnement.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le directeur,

ORIGINAL SIGNÉ PAR

Martin Dorion

p. j. 4

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques

Québec

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec Région : Abitibi-Témiscamingue

Identification Heure de début : 13 h 30 Heure de fin: 15 h 15 Date de l'intervention: 2017-04-18 Intervention effectuée par : Véronic Boudreau Thibeault + **☑** so Accompagné par : 1.1 Demande 200175763 Type de demande : Programme de contrôle Nº de demande: Suivi d'urgence région 08-10 Objet de la demande : 1.2 Intervention Nº d'intervention: 301246322-301246312 Type d'intervention : Inspection pour suivi d'urgence 7610-08-01-70131-00 Nº de document : 401602732 - 401602827 Nº de gestion doc. : Glencore Canada Corporation - Fonderie Horne: Suivi du déversement d'acide faible du 15 mars 2017 But de l'intervention : (7110-087-01-86042-09) et Suivi du déversement d'acide fable du 29 mars 2017 (7110-08-17-86042-02). 2 Lieu concerné par l'intervention 1 Nom du lieu: Fonderie Horne Remnor (Joliet, Don Rouyn, Parcs à résidus Quémont 1, 2, Noranda 1, 2, 3, 4 et 5) Nom usuel du lieu : 53341673 Type de lieu: Nº du lieu: mine Adresse du lieu: 101, avenue Portelance Localisation du lieu : Case postale 4000 Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5B6 Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux): 48,252808333300:-79,015288888900 3 Intervenant du lieu Implication dans le Adresse postale Nº intervenant Nº de lieu Nom **SAGO** SAGO lieu (si différente du lieu) 1000, rue De La Gauchetière Ouest Glencore Canada Bureau 2500 Y2074210 53341673 Corporation Montréal (Québec) H3B 0A2 □ so Condition météo ☐ Précisions Description: Nuageux □ so 5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) Nº de téléphone R C Nom **Fonction** 762-7764 Bur.:819 poste Surintendant env. Fonderie Horne $\sqrt{}$ Steve Pelletier 53-54 Bur.:819 762-7764 poste $\sqrt{}$ Martin Laferrière Coordonnateur env. Fonderie Horne 53-54 Mode d'identification 5.1 ☐ non □ s. o. But expliqué: ☑ oui Mode d'identification : preuve de statut ✓ verbale But expliqué à/Identification faite auprès de : MM. Pelletier et Laferrière 6 **Plainte ☑** so □ so Photo numérique 7 Nombre de photos intégrées au rapport : 4 Nombre de photos prises sur le terrain : 26 Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Véronic Boudreau avec un appareil photo de type Pentax Optio WG-II. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisé(s) suivant(s): M:\Rég-08\bouve02\7610-08-01-7013100\2017-04-18

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1	Modification apportée aux photos numériques	- + ☑ sc
8	Grille d'intervention annexée	☑ sc
9	Autre pièce annexée au rapport	- + ☑ sc
10	Équipement utilisé	- + ☑ sc
11	Échantillon	- + ☑ sc
12	Mise en contexte	□ sc
Le 15 mars 2017, il y a eu déversement de 25 m3 d'acide sulfurique (7110-08-17-86042-09) et le 29 mars 2017, il y a eu un déversement de 10 m3 d'acide sulfurique. Les deux déversements se sont produits au site de l'usine d'acide.		
13	Description de l'intervention	
Je me rends sur le site et rencontre M. Steve Pelletier, surintendant environnement, Fonderie Horne et M. Martin Laferrière. Constats (voir croquis pour la localisation des photos):		
 Présence d'un système de drain et de caniveaux qui sert à transporter les eaux de ruissellement et les déversements d'acide (photo 1-2-3). 		
2. Le terrain est profilé de façon à diriger les eaux et les acides vers les drains (photo 4).		
3. Absence de plaques d'acide qui n'a pas été récupéré ou envoyé dans les drains.		
14 Vérification complémentaire à l'intervention		
15 Conclusion		
L'inspection a permis de constater qu'il n'y a plus d'acide suite aux déversements du 15 et 29 mars 2017 sur le site de l'usine d'acide.		
16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés - + ☑ SO		
17 Recommandations		
Ainsi, je recommande fermer les deux urgences.		
Rédi	gé par : Véronic Boudreau Thibeault	Fonction: Inspectrice
Signa	ature: Vunic Barche a	Date de signature : 2017-06-08
18 Vérification du rapport d'intervention		
Аррі	rouvé par : Guy Vallières	Fonction : Coordonnateur
	mentaires:	Date: 2018 - 01 - 23

Glencore Canada Corporation - Fonderie Horne Inspection du pour suivi d'urgence - 18 avril 2017

spection du pour suivi d'urgence - 18 avril 2017

IMGP4666 (800x450).jpg

Photo 1 : Drain près de l'usine d'acide.



IMGP4667 (800x450).jpg

Photo 2 : Caniveau dirigeant les eaux et l'acide vers le drain dirigeant vers l'usine de traitement des acides faibles.



IMGP4668 (800x450).jpg

Photo 3 : Drain dirigeant les eaux et les acides vers l'usine de traitement d'acide faible.



IMGP4669 (800x450).jpg

Photo 4 : Profile du terrain empêchant les eaux de ruissellement et les acides vers le drain dirigeant les eaux vers l'usine de traitement des acides faibles.

Date de l'inspection :2017-04-18

No de gestion documentaire : 7610-08-01-70131-00

Croquis

No : 1 Titre : Localisation des photos.

23-24

Dessiné par : Véronic Boudreau à partir du plan fourni par Glencore.

pai Giericore.

Lieu: Fonderie Horne

Échelle : Aucune

Note:

2

Numéros et direction des photos